

CROSS et RECORD DU MONDE DE MARATHON

Challenge inter-Etablissement

OBJECTIF GENERAL : A L'assaut des points culminants.

A l'assaut des points culminants de l'académie de Grenoble ! Peu importe le challenge réalisé, chacun contribue à atteindre des sommets... Ensemble on est plus fort !

Objectif challenge CROSS et RECORD DU MONDE DU MARATHON :

Réaliser la plus grande distance en 1h59'40''

Composition d'équipe : jusqu'à 16 coureurs

Catégorie : Collège – Lycée



Déroulement du challenge :



par équipe, en relais individuel sur le parcours étalonné, réaliser la plus grande distance en un temps de 1h59'40''.

Le temps global peut être fractionné en deux séances (séance 1 : 1heure. Séance 2 : 59'40'').

Jeune organisateur

Organiser la zone de relais, enregistrer les résultats

Jeune arbitre

Compter et noter les tours, communique l'avancée du temps aux coureurs.

Jeune reporter

Réaliser une photo (groupe, action) rendant compte de la mise en place. Réaliser 3 lignes de commentaires et annoncer les résultats du groupe. (Éventuellement un plan de situation du parcours (google earth..).)

Lien de retour : <https://forms.gle/QjMZkzYs9ktbdPyd6>

Chiffre clé du défi UNSS :

Nombre de filles et nombre de garçons.
100 mètres réalisés rapportent 1 mètre d'ascension "à l'assaut des points culminants".

ENSEMBLE , GRAVISSONS DES MONTAGNES

Ensemble gravissons, une ou plusieurs fois, les sommets les plus hauts de nos 5 départements soit 16958 mètres :
Ardèche: le Mont Mézenc (1753m), **Drôme:** le Rocher Rond (2453 m), **Isère :** le Pic Lory (4088m), **Savoie :** la Grande Casse (3855m), **Haute Savoie :** le Mont Blanc (4809m).

ce challenge rapporte 1 point par 100 mètres réalisés.

Mobilisation pour PARIS 2024

Associions-nous à la mobilisation pour les valeurs Olympiques que nous partageons et pour plus de pratiques sportives pour nos jeunes.

Un lien vers des ressources pédagogiques proposées par " Génération Paris 2024":

<https://generation.paris2024.org/>

Veillez au respect des recommandations liées aux protocoles sanitaires : distanciation, masque, lavage des mains et circulation des élèves, entre autres (cf. fiche repère du ministère: education.gouv.fr/media/71367/download).